

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le vendredi 21 février 2020 à 15h

Au Palais de Justice de THONON LES BAINS (74), 10 rue de l'Hôtel Dieu - **EN UN SEUL LOT**

Les biens et droits immobiliers sis à **MORZINE (74)**

« La Falaise – L'Amara – station d'Avoriaz »

Cadastrés section N° : N° 90 « 344 rte de l'accueil » pour 12a, N° 91 « Montagne d'Avoriaz » pour 8a 92ca, N° 147 « Montagne d'Avoriaz » pour 72a 12ca, N° 148 « Montagne d'Avoriaz » pour 3a 73ca, N° 149 « 264 rte de l'accueil » pour 5a 88ca, N° 215 « Montagne d'Avoriaz » pour 5a 65ca, N° 226 « Montagne d'Avoriaz » pour 16a 90ca, N° 227 « Montagne d'Avoriaz » pour 29a 10ca, N° 229 « Montagne d'Avoriaz » pour 45ca 72ca

1/ Dans la copropriété dénommée « Résidence Sveta » à usage de Résidence de Tourisme comprenant dans le volume 3 :

LOT N° 3003 : **UN APPARTEMENT** de type 3 PL (désigné au plan de répartition sous le n° 003) situé au niveau rez-de-chaussée, accès par l'entrée commune (escaliers 1 et 2 ou ascenseur), à gauche en sortant de l'ascenseur deuxième porte droite dans le dégagement commun. Suivant PV descriptif établi par Maître Estelle PENNECOT, huissier de justice associé de la SELARL PENNECOT-VIEITES, huissiers à CLUSES (74) en date du 18/10/2018 le bien se situe dans une Résidence « ski aux pieds », dans la station d'Avoriaz et comprend : entrée

avec placard, séjour avec porte-fenêtre donnant accès à un **BALCON**, cuisiné aménagée avec plan de travail en marbre, salle de bains, WC, chambre parentale avec salle d'eau, d'une autre chambre. Et les 580/10.000^{èmes} des PCG.

2/ Dans la copropriété dénommée « Les parkings de l'Amara », à usage de parkings souterrain, dans les volumes 8 et 9 :

LOT N° 8012 : **UN EMPLACEMENT de STATIONNEMENT** n°12 situé au premier sous-sol.

Et les 49/10.000^{èmes} des PCG.

Selon même PV susvisé la propriété fait l'objet d'un bail avec la société PIERRE ET VACANCES.

MISE À PRIX : 80.000 € (QUATRE VINGT MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS.

CONSIGNATION : 8.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ► **SELARL ALTERIUS**, cabinet de Maîtres RIMONDI - ARMINJON, ALONSO - HUISSOUD & CAROULLE, Avocats au Barreau de THONON-LES-BAINS, immeuble « Le Président » 1 bis avenue des Tilleuls (74200) THONON-LES-BAINS, **TEL.04.50.26.31.46** - E-mail : saisies@avocat-rimondi.com dépositaires d'une copie du cahier des conditions de vente. ► À Maître **Nicolas TAVIEAUX MORO**, Avocat au Barreau de PARIS, Membre de la SELARL **TAVIEAUX MORO - de LA SELLE**, 6 rue de Madrid (75008) PARIS, **TEL. 01.47.20.17.48**, www.tmdls.fr. ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 18/00136) ► Sur les lieux pour visiter, le : **samedi 1^{er} février 2020 de 10h à 11h** ► Sur INTERNET : www.vlimmo.fr